Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMPTES 2000 AVANT VÉRIFICATION PAR LE CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

418 millions de déficit, soit le déficit structurel et des imprévus

Les comptes 2000 se soldent par un déficit de 418 millions de francs. De nouvelles provisions et des corrections techniques ont ajouté quelque 30 millions au déficit provisoire annoncé récemment. A l'examen, il apparaît que le canton de Vaud connaît un déficit structurel de 246 millions pour 2000. Un tel montant implique que la reprise économique ne suffira pas à rétablir la situation.

Avec un déficit de 418 millions, les comptes 2000 sont légèrement plus mauvais que le bud-get annonçant une perte de 383 millions. Sans des événements inattendus comme l'ouragan Lothar et la hausse des taux d'intérêts, sans les provisions non budgétisées, les comptes auraient présenté un déficit de 246 millions. Ce montant, préoccupant, peut être considéré comme le déficit structurel du canton.

En 2000, les charges (env. 5,4 milliards) ont augmenté de 5,9 % par rapport aux comptes 1999, alors que les revenus (env. 5 milliards) ne croissaient que de 1,6%. La hausse des dépenses (399 millions) s'explique par l'évolution démographique (127 millions), les impon-dérables (134 millions) ainsi que la politique de transparence financière (38 millions), qui conduit à provisionner des montants importants. La taxation bisannuelle des personnes phy-siques et la structure des recettes fiscales justifient la stagnation des rentrées. Plusieurs cantons ont vu leurs revenus augmenter de manière significative en 2000, en raison d'une taxation annuelle ou du poids nettement plus important des personnes morales dans leurs revenus fiscaux. Ces deux paramètres permettent en effet aux collectivités publiques de pro-fiter rapidement d'une meilleure conjoncture.

Les investissements du canton se sont élevés en 2000 à 165 millions. Ce sont 38 millions de moins que prévu surtout en raison de report de travaux.

En tout état de cause, les résultats de l'année 2000 démentent ceux qui prédisaient un réta-blissement de la situation financière de l'Etat grâce à la seule reprise économique.

Certes, les effets de cette reprise se déploieront plus largement sur les comptes 2001, mais ils ne combleront que partiellement le déficit structurel de l'Etat. Le canton n'évitera la spirale de l'endettement qu'en maintenant les recettes à leur niveau actuel et qu'en accentuant la pres-sion sur les charges. La planification financière, qui sera présentée en avril, vise précisément à adapter les dépenses auxrevenus attendus de l'Etat et ainsi atteindre à moyen terme l'équilibre des comptes de fonctionnement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 mars 2001

Charles Favre, chef du Département des finances (021) 316 20 01 Francis Randin, chef du Service des finances (021) 316 25 77